

PLEUDIHEN

Village

KONOGAN au TOGO (épisode 8)

Konogan DESVAUX, Pleudihennais de 27 ans, est depuis le 1^{er} mars 2017 au TOGO en mission volontaire de Solidarité Internationale avec la Délégation Catholique pour la Coopération en tant qu'infirmier.

(suite de l'éditorial du 27 juillet 2018 – extrait de la newsletter n°7 avril-mai-juin 2018)

Les établissements scolaires

« Il existe un peu moins de 200 établissements scolaires à Sokodé, ville de plus de 115 000 habitants. L'école est obligatoire à partir de 5 ans et jusqu'à 14 ans. Elle est gratuite pour les élèves de l'école primaire publique, école qui dure 6 ans (de 5 ans à 11 ans).

Comme il n'existe pas de garderie (halte-garderie, crèche, assistante maternelle, nounou...) à Sokodé l'enseignement préscolaire (de deux à cinq ans) n'est pas obligatoire. De nombreuses femmes travaillent pour leur propre compte, elles peuvent ainsi garder leur enfant sans contrainte structurelle ou patronale...

La majorité des effectifs est concentrée au niveau des classes primaires et la poursuite des études vers les collèges est très faible moins de 2 sur 10. Cette situation résulte de 3 facteurs : Premièrement, le quota enseignant-élèves est très aléatoire : cela peut varier d'une trentaine d'élèves à une centaine d'élèves/enseignant. Deuxièmement, il y a une certaine méfiance des parents face aux collèges qui n'ont pas (encore) fait leurs preuves sur la durée. Ils préfèrent donc les mettre dans des structures où leur renommée dans la ville n'est plus à défendre. Troisièmement, les familles préfèrent envoyer leur progéniture dans une structure disposant des enseignants qualifiés.

Prenons la composition d'un collège public d'enseignement général comme celui de Sokodé : 1219 élèves – 80 élèves/classe – 14 professeurs et 6 volontaires, le taux de réussite au brevet est de 85%. Dans ce CEG, en 6ème, il y a 5 classes et à chaque fois que vous montez une classe, une classe disparaît. En 3ème donc, il n'y a que deux classes comportant à elles deux 182 élèves. Il y a en moyenne 1 élève sur 10 qui entre en 6ème et qui ira jusqu'au baccalauréat Le directeur (ancien enseignant de français) explique que le niveau baisse chaque année à cause des classes surchargées, des livres d'enseignants périmés, de l'absence de formation continue pour les enseignants, du manque crucial d'infrastructures sportives et culturelles (bibliothèque), de l'absence d'équipement d'informatique ou encore du manque d'implication des parents vis-à-vis de l'éducation de leur enfant...

Il existe à Sokodé cinq types d'établissements : publics (61%), privés – laïcs (18%), catholiques (12%), protestants (1%) et islamiques (8% - ce qui est peu pour un pays à 85% musulman). La majorité des établissements sont publics, car l'école publique est gratuite et a un regard tolérant sur la religion. Les structures autres que publiques doivent parfois faire leurs preuves avant d'être bien considérées. Et ce d'autant qu'il y a peu d'enseignants et peu qualifiés, il s'agit majoritairement d'enseignants volontaires...

Les écoles confessionnelles catholiques forment bien : les parents (quelle que soit la religion) reconnaissent leurs compétences. Ces écoles ont les meilleurs résultats aux examens. Ces résultats ainsi que la garantie de la bonne réalisation des cours (absence de grève) encouragent les parents à les y inscrire. Le complexe scolaire de Sainte Joséphine Bakita de Kpangalam (catholique) accueille 1456 élèves, du jardin d'enfants (6%), à la primaire (29%), en passant par le collège (32%), et par le lycée d'enseignement général (22%) et enfin par le lycée technique (9%)...

Un lycée public au nord de Sokodé essaye depuis quelques années de relever le défi en diminuant le nombre d'élèves par classe, passant de 80 à 55 élèves en moyenne par classe !.. Le but étant d'améliorer les conditions d'apprentissage et ainsi augmenter le taux de réussite aux deux bacs

En termes de budget, l'État investit peu dans l'éducation. Il est choquant d'apprendre que dans l'un des lycées publics, le proviseur alerte sur l'absence de bibliothèque, de salle d'informatique, de laboratoire de chimie... Ce dernier relativisait en pensant à ceux qui enseignent en brousse (campagne), où, il n'y a pas d'électricité, ni feuilles, ni livres... » (à suivre...)
konogan



07/09/2018 n°1969

www.pleudihen.fr

Nouveau site internet accessible depuis le 16 août 2018

 Pleudihen sur Rance

vendredi 7 septembre -2018-

FORUM DES ASSOCIATIONS

Sport Loisirs Culture

A l'assaut des Assos... **Salle des fêtes (extension) de 16h30 à 20h00**

- ENTRÉE LIBRE -

CENTRE CULTUREL – BIBLIOTHÈQUE

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

02.96.88.20.55 - bmpleudihen@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (fixe) 

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **Mardi 2 octobre, de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF

ramassage des sacs jaunes 

Dans les villages : **mardi 18 septembre.**

Dans le bourg : **tous les mardis.**



MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h, place de la mairie

Fruits et légumes, fleurs, poissonnerie, galettes, boucherie-charcuterie, fromages, produits laitiers fermiers, artisanat....

La Chronique du Centenaire 1914-1918

Au jour du centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre 1914-1918, notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France ».

« **GRISON Marie Joseph Jean François** – Né le 26 février 1880 au **Pont-de-Cieux**, en **Pleudihen**, fils de Jean, marchand de bois, et de Françoise Busnel. Il est marié le 25 janvier 1910 avec Victoire Cotiniaux et réside à **La Ville-au-Vif**, en **Pleudihen**.

Soldat de 2^{ème} classe, de la classe 1900, au 144^{ème} Régiment d'Infanterie (R.I.) en garnison à Bordeaux (33000-Gironde). Ce Régiment compose avec le 57^{ème} R.I. de Rochefort (17300/Charente-Maritime) la 70^{ème} Brigade d'Infanterie (B.I.) de Bordeaux, qui elle-même appartient à la 35^{ème} D.I. de Bordeaux.

Le 144^{ème} R.I. combat :

En 1914 : à Biercée, près de Charleroi (Belgique) le 23 août et, à Guise (02120-Aisne) les 28 et 29 août. **Bataille de la Marne** du 5 au 13 septembre à Villiers-Saint-Georges, Montceau-les-Provins, Corbeny, Craonne (02160-Aisne), La Ville-aux-Bois, et le **Plateau de Vaulerc** fin décembre.

En 1916 : **Bataille de Verdun** (55100-Meuse) à Vaux, Douaumont et Thiaumont de juillet à octobre.

En 1917 : **Plateau des Casemates** les 5 et 6 mai.

En 1918 : **Oise / Bataille de Noyon** (60400-Oise) du 22 au 29 mars et le **Mont-Renaud** du 25 au 30 mars. **Aisne / Missy-aux-Bois** le 31 mai, et **L'Ingon** du 29 au 31 août. A nouveau **l'Oise** à **Voyennes** du 4 au 6 septembre.

Blessé à la côte 77, à Voyennes dans la Somme, le 4 septembre 1918, le soldat de 2^{ème} classe Marie GRISON est mort peu après au poste de secours du bataillon. Il est déclaré « Mort pour la France » le 4 septembre 1918 à Voyennes dans la Somme.

Voyennes est situé sur la rive de la Somme, entre Nesle (80190-Somme) et Ham (80400-Somme), au Sud-Ouest de Saint-Quentin (02100-Aisne).

Le 2^{ème} classe Marie Joseph GRISON a été décoré à titre posthume de la Médaille militaire et de la Croix de guerre avec étoile de bronze, avec cette citation : « Très bon soldat au cours des combats qui se sont déroulés le 4 septembre 1918 à Voyennes (Somme), a toujours été pour ses camarades, un très bon exemple de courage et de dévouement. Blessé à son poste de combat et mort des suites de ses blessures. »

Point particulier :

« **Marie Joseph GRISON est le dernier soldat pleudihennais mort sur le champ de bataille, peu avant l'armistice.**

Marie Ange OLLIVIER, autre pleudihennais, rencontre Marie Joseph GRISON l'après-midi du 4 septembre 1918. Ce dernier est heureux, il a dans sa poche une permission signée par le colonel de son régiment. Pourtant, les événements feront que sa permission sera retirée au dernier moment et sa section sera envoyée au front. Il tombe sur le champ de bataille quelques heures plus tard, à minuit, blessé aux jambes et au cou. »

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.



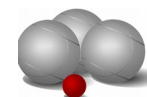
Chapelloises, Chapellois,

La Chapelle Fleurie fête ses 25 ans.

Venez nombreux partager le traditionnel repas, le samedi 8 septembre 2018 à partir de 19h.

L'association « **LA SALICORNE** » organise son traditionnel repas de village pour les habitants de la Gravelle, des Villes Morvues, de la Ville Ger... Ce sera le **dimanche 9 septembre** à partir de 12 h chez Marguerite et Camille Gaboriau, à la Ville Ger. Apportez votre pique-nique. Nous partagerons le dessert. Apéritif et café seront fournis par l'association. Renseignements au 02.96.83.33.43.

Pierre CHOUIN.



AS PETANQUE – rendez-vous :

Championnat des clubs - Equipe 1 : dimanche 16 septembre à 13h30 à Pleudihen ; Equipe 2 : dimanche 30 septembre à 13h30 à Pleudihen.

Dimanche 30 septembre - 1^{er} tour de zone. Coupe de France Pleudihen reçoit Combrit (29). Horaires à définir.

Club des Aînés – GYMNASTIQUE DOUCE

Reprise des cours le **jeudi 13 septembre à 10h30** (dans l'extension de la salle des fêtes).

Les RDV de la Sophro - association « Sur le Chemin en Soi » -

Les séances reprendront le lundi 10, le mardi 11 et le vendredi 14 septembre. **Rencontre information : jeudi 13 septembre à 17h30** – salle des associations (Bibliothèque). Infos et réservation : 02.96.39.24.16 ; 07.83.06.77.48 ou contact.surlechemin@gmail.com

Les AMIS du PATRIMOINE

Bonjour à toutes et tous, les vacances se terminent bientôt, voici quelques informations de rentrée en ce qui concerne les Amis du Patrimoine.

L'atelier danse reprise le Mardi 18 Septembre : 18h à 19h30, même lieu, Salle des fêtes extension, débutants et initiés. Deux premières rencontres à l'essai.

Chorale reprise le Jeudi 20 Septembre à 20h Salle Beaumarchais.

Théâtre, avis aux amateurs, les répétitions ont lieu le Mercredi, mais peuvent s'adapter en fonction des possibilités de chacun.

Randonnées : contact Pierre Chouin : 02.96.83.33.43.

Assemblée Générale le Jeudi 27 Septembre Salle Beaumarchais à 20h30.

Prix forfaitaire pour l'ensemble des activités : chorale, danse, randonnée, théâtre : 10€



Les AMIS du PATRIMOINE – Reprise des **RANDONNÉES** le **vendredi 7 septembre à 9h**. Départ salle des fêtes pour Calorguen – les Ecluses.



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

Samedi 08 Septembre - Chpt Jeunes de LIGUE. U 17 (Bras. Lig.) : Match amical probable, à 14h. T synth. **Chpts Jeunes de DISTRICT. U 15 (Bras. Dis. N1)** : Match amical probable à 16h. **U 14 A (Bras. Dis. N1) et U 14 B (Bras. Dis. N2)** : Voir avec les éducateurs.

Football à 8 de DISTRICT. Voir avec les encadrants. **Ecole de Football.** Voir avec les encadrants.

Dimanche 09 Septembre - Chpts SENIORS de LIGUE et de DISTRICT.

Journée : 01. Seniors A (R2) reçoivent l'US ERQUY 1, à 15h30. T synth. **Seniors B (D1)** reçoivent l'US BEAUSSAIS Rance Frémur 1, à 13h30. T synth. **Seniors C (D2)** se déplacent à l'US HENANBIHEN FF 2, à 15h30. **Seniors D (D4)** : Début des Compétitions le 07/10/2018. Journées 01 et 02 jouées en cours de saison.

Licenciés nés en : 2013-2012 et 2011-2010 = samedi de 10h à 11h15. **2009-2008 et 2007-2006** = samedi de 11h30 à 13h. **2005-2004 et 2003-2002** = lundi de 18h30 à 19h30. **NOUVEAU - Section féminine** : mercredi de 17h30 à 19h.

La Société de chasse Pleudihen : battue anticipée aux nuisibles le Samedi 8 Septembre 2018 -

départ à 8h parking de la gare. Pour toute battue, avoir avec soi : permis, carte de chasse, assurance, gilet fluo réglementaire orange, trompe. Signature de présence obligatoire avant chaque départ ; après avoir pris connaissance des consignes d'organisation et de sécurité, chacun se doit de respecter à la lettre ses attributions.

Ouverture officielle pour la saison 2018-2019 le Dimanche 16 Septembre, délivrance de carte le Vendredi 14 SALLE BEAUMARCHAIS de 18h à 19h. Le président, André Denoual.

SOLEIL et SOURIRES – Prochaine rencontre mardi 11 septembre –

salle des associations à Saint Hélien à 14h30.

Association NORD BRETAGNE des PENSIONNÉES de la MARINE MARCHANDE (commerce et pêche)

Le 95^{ème} Congrès des Pensionnés de la Marine Marchande se tiendra le **30 septembre 2018 à Dunkerque**. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître le plus rapidement possible (avant mi-septembre) pour l'organisation d'un service de car. Michel Coquant 02.96.83.22.78.

CLUB des AINÉS : ESCAPE en Centre Manche, le jeudi 20

septembre. Départ 8h30. Au programme : **Le matin** - Visite guidée de la fonderie de Cloches de VILLEDIEU LES POËLES suivie d'un bon déjeuner. **L'après-midi** - Balade commentée en bateau dans les marais du Cotentin pendant 2 heures. TARIF 86 € par personne. Inscription au 02.96.83.24.70.

Enlèvement sens unique à Mordreuc le lundi 17 septembre 2018.